

## Pharmacienne cantonale ou pharmacien cantonal à 80%

SCSP11

**Département :** Département des finances et de la santé

---

**Service :** Service de la santé publique

---

**Activités :** Vous exercez sous votre propre responsabilité toutes les tâches que confèrent les législations (fédérale et cantonale) à la/au pharmacien-ne cantonal-e dans le domaine des produits thérapeutiques à usage humain et collaborez avec le vétérinaire cantonal s'agissant du contrôle du marché des médicaments vétérinaires.

Vous êtes notamment chargé-e du contrôle et de la surveillance :

- des professions de pharmacien-ne et de droguiste ;
- des pharmacies, des drogueries et autres institutions qui font le commerce ou utilisent des médicaments et des stupéfiants ;
- de la fabrication de médicaments à formules ;
- des laboratoires d'analyses médicales ;
- des points de remise de dispositifs médicaux et des fabricants sur mesure de dispositifs médicaux ;
- de la maintenance et du retraitement des dispositifs médicaux par les professionnels-les de la santé qui s'en servent, hormis dans les hôpitaux ;
- des banques de sang ;
- des formules propres ;
- de l'accès aux médicaments psychotropes et stimulants.

Vous avez la possibilité de travailler dans un environnement dynamique et stimulant, et de pouvoir vous appuyer sur l'expérience et les compétences d'une équipe pluridisciplinaire.

---

**Profil souhaité :** Pharmacien-ne avec diplôme fédéral, de préférence avec une formation postgrade professionnelle FPH et/ou dans le domaine de la santé publique, et/ou doctorat en pharmacie ; expérience de quelques années dans une pharmacie et/ou au sein d'une autorité sanitaire, et/ou dans toute autre institution active dans le domaine des produits thérapeutiques à usage humain.

Vous avez un intérêt tout particulier et de bonnes connaissances de la santé publique et de la législation nationale en matière de produits thérapeutiques. Vous êtes autonome dans vos tâches et avez l'esprit d'initiative. Vous disposez d'un sens aigu des relations humaines. Vous maîtrisez parfaitement le français. De bonnes connaissances de l'allemand sont un avantage.

---

**Lieu de travail :** Neuchâtel

---

**Entrée en fonction :** Janvier 2020  
Classe 15

---

**Délai de postulation :** 9 juin 2019

---

**Renseignements :** M. Christophe Guye, chef de service adjoint, tél. 032 889 52 02  
M. Jean-Blaise Montandon, pharmacien cantonal, tél. 032 889 52 27  
Site Internet du service de la santé publique, « pharmacien cantonal »  
<https://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/pharmacien-cantonal/Pages/accueil.aspx>